



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AVEYRON  
Immeuble Le Sériat – 10 rue Faubourg Lo Barry – Saint-Cyric Etoile - 12000 RODEZ  
Tél : 05 65 73 61 60 Courriel : cdg.aveyron@cdg-12.fr

**ARRETE**  
**PORTANT INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE**  
**POUR L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS DE MAITRISE**  
**PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE**  
**ANNEE 2023**

**Le Président du Centre de Gestion de la F.P.T. de l'Aveyron,**

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu le code général de la fonction publique, et notamment l'article L.523-5 ;
- Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, et notamment l'article 30,
- Vu le décret n°88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux, et notamment ses articles 5 et 6,
- Vu le décret n°2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires,
- Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
- Vu le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,
- Vu l'arrêté du 19 juillet 2021 pris par le Président du Centre de Gestion portant établissement des lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne à compter du 19 juillet 2021 ;
- Considérant que 25 agents remplissent les conditions et peuvent être inscrits sur la liste d'aptitude dressée à compter du 7 juillet 2023,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'**agent de maîtrise** établie par voie de promotion interne à compter du **7 juillet 2023** est annexée au présent arrêté.

**Article 2** : Tout agent inscrit sur liste d'aptitude et non nommé au terme d'un délai de 2 ans peut toutefois faire l'objet d'une réinscription sur cette liste à 2 reprises sous réserve de faire connaître, un mois avant le terme, son intention d'être maintenu sur ladite liste l'année suivante.

**Article 3** : A compter du 7 juillet 2023, et pour une durée de 1 an (soit jusqu'au 6 juillet 2024), est réinscrite sur liste d'aptitude pour l'accès au grade d'**agent de maîtrise** par voie de promotion interne :

- **Madame Solange ALAUZET, Mairie de Rodelle, 3<sup>ème</sup> année,**

**Article 4** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Mme la Préfète de l'Aveyron, et, pour publication, aux collectivités territoriales du département.

Fait à Rodez, le 7 juillet 2023

Le Président,

Jean-Pierre LADRECH

Le Président, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Toulouse, 68 Rue Bayen, BP 1707, 31068 TOULOUSE Cedex 7, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telrecours.civ.fr](http://www.telrecours.civ.fr). L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

Reçu le 10/07/2023

LISTE D'APTITUDE dressée au titre de la promotion interne pour l'accès au cadre d'emplois des  
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX  
A compter du 7 juillet 2023

NOM - PRENOM	COLLECTIVITE	DATE 1ERE INSCRIPTION
ALINAT Claude	Mairie de Montlaur	07/07/2023
BAILLE Jérôme	Mairie de Villefranche de Rouergue	07/07/2023
BELET Philippe	Mairie de Le Truel	07/07/2023
BOUSQUET Dominique	Com.com.Monts Rance et Rougier	07/07/2023
BOUTEILLE Laurent	Mairie d'Onet-le-Château	07/07/2023
BRUNASSO Didier	Com.com.Monts Rance et Rougier	07/07/2023
CAZABONNE David	Com.com.Monts Rance et Rougier	07/07/2023
CRESPO Christophe	Decazeville communauté	07/07/2023
FLOTTE Alexandre	Mairie de Rodez	07/07/2023
FREYNE Dominique	Decazeville communauté	07/07/2023
GARDES Béatrice	Mairie de Pierrefiche d'Olt	07/07/2023
GASC Hervé	Mairie de Bozouls	07/07/2023
GEVAUDAN Jérôme	Mairie de Rodez	07/07/2023
IEFFA François	Mairie de Bozouls	07/07/2023
LAUMOND Christophe	Mairie de Rodez	07/07/2023
LAUT Alexandre	Mairie de Capdenac Gare	07/07/2023
MERCOIROL Samuel	Rodez Agglo	07/07/2023
OULES Jérôme	Mairie de Villefranche de Rouergue	07/07/2023
PAULHE Hervé	Rodez Agglo	07/07/2023
PIQUE Jérôme	Decazeville communauté	07/07/2023
RICARD Sylvain*	Mairie de Séverac d'Aveyron	07/07/2023
ROUMIEUX Denis	Decazeville communauté	07/07/2023
ROUQUETTE Mickaël	Com.com.Monts Rance et Rougier	07/07/2023
TEULIER Stéphane	Mairie de Villefranche de Rouergue	07/07/2023
TEYSSIER Julien	Mairie de Réquista	07/07/2023

\*Lauréat de l'examen professionnel

Fait à Rodez le 7 juillet 2023  
Le Président

Jean-Pierre LADRECH